

**ENQUÊTE SUR LA DÉLIMITATION DE LA MER AU SEIN DES COURANTS
LITTORAUX DE SOUSTONS ET VIEUX BOUCAU.**

**JE SUIS FAVORABLE A LA SOLUTION N°3 QUI PLACE LA LIMITE TRANSVERSALE
DE LA MER AU PIED DU BARRAGE PRINCIPAL D'ENTRÉE QUI SÉPARE
L'ESTUAIRE DU LAC MARIN.**

Bien cordialement

Claude Grès

[REDACTED]

[REDACTED]

Tel : [REDACTED]

[REDACTED]